



Point 3 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Quatrième session

Rome, 15 – 17 juillet 2009

PRÉPARATION DU DEUXIÈME ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 3
II. CONTEXTE HISTORIQUE	4 - 8
III. PROCESSUS PRÉPARATOIRE DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE	9 - 18
IV. PRÉPARATION DES CHAPITRES	19 - 20
V. ORIENTATIONS DEMANDÉES AU GROUPE DE TRAVAIL	21

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

I. INTRODUCTION

1. À sa onzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) d'examiner la mise au point du projet du deuxième *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le deuxième *Rapport*), et a recommandé à la FAO de mettre à disposition le projet de deuxième *Rapport* à la douzième session ordinaire de la Commission en 2009 afin que celle-ci en examine la mise au point.¹ Le deuxième *Rapport* fournirait des bases solides pour l'actualisation du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (le *Plan d'action mondial*).

2. Le premier *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a été présenté à la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques qui s'est tenue à Leipzig, en Allemagne, en 1996. La Conférence a salué en celui-ci la première évaluation complète, à l'échelle mondiale, de la situation en matière de conservation et d'utilisation des ressources phytogénétiques. Les conclusions de la Conférence technique internationale ont été accueillies favorablement par le Conseil² et la Conférence³ de la FAO ainsi que par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique⁴. La version complète de l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a ensuite été publiée par la FAO en 1998.

3. Le présent document fournit des informations sur la préparation du projet de deuxième *Rapport*. Après un rappel du contexte historique de ce processus, il expose les différentes étapes suivies pour la préparation du *Rapport*. Le projet de deuxième *Rapport* est présenté au Groupe de travail dans le document intitulé *Draft second State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*⁵ (Projet de deuxième *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*).

II. CONTEXTE HISTORIQUE

4. À sa huitième session, la Commission a réaffirmé que la FAO devait périodiquement évaluer l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, afin de faciliter l'analyse de l'évolution des besoins et des lacunes, et de contribuer à la mise à jour du *Plan d'action mondial* à évolution continue. Il a été convenu qu'un deuxième *Rapport* et une mise à jour du *Plan d'action mondial* seraient examinés par la Commission une fois achevées les négociations en vue de la révision de l'Engagement international⁶. Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité international) a été adopté par la Conférence de la FAO, en 2001. L'Article 17.3 du Traité international invite les parties contractantes à coopérer avec la Commission dans sa réévaluation régulière de l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, de façon à faciliter la mise à jour du *Plan d'action mondial* à évolution continue.

5. À sa neuvième session, la Commission est convenue que l'élaboration du deuxième *Rapport* devrait se poursuivre sur la base des propositions formulées⁷ a souligné que ce processus préparatoire devrait être pleinement intégré dans le suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. En insistant sur le caractère impulsé par les pays du processus, la Commission a demandé que ceux-ci aient l'occasion d'examiner les directives concernant l'établissement des

¹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 41.

² CL 111/REP, Résolution 1/111.

³ C 1997/REP, Résolution 1/97.

⁴ UNEP/CBD/COP/DEC/V/5.

⁵ CGRFA/WG-PGR-4/09/Inf.1.

⁶ CGRFA-8/99/REP, paragraphe 19.

⁷ CGRFA-9/02/08.

rapports nationaux avant leur mise au point finale. Elle est également convenue que la priorité devrait être accordée à la mise à jour du *Rapport*, l'accent devant être mis, autant que possible, sur les changements survenus. Les études thématiques proposées seraient réalisées dans la mesure où les ressources disponibles le permettraient.⁸

6. À sa dixième session, la Commission a examiné les progrès accomplis dans la préparation du deuxième *Rapport*⁹ et encouragé les membres et les organisations compétentes telles que l'IPGRI (aujourd'hui Bioversity International) à participer au processus préparatoire. Elle a adopté les mesures de préparation du deuxième *Rapport* et demandé à la FAO de réviser le calendrier, compte tenu du fait que le deuxième *Rapport* serait achevé en 2008. Elle a également demandé aux pays donateurs et aux organisations internationales d'apporter leur concours, en fournissant les ressources financières nécessaires pour la participation pleine et entière de l'ensemble des pays à l'élaboration du deuxième *Rapport*, y compris au suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*¹⁰. Les lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux¹¹ rédigées par la FAO ont été examinées par la Commission au cours de cette session.

7. À sa onzième session, la Commission a fait le point sur les progrès accomplis dans la préparation du deuxième *Rapport*¹² et noté que le deuxième *Rapport* devrait être un document de haute qualité et inclure une analyse régionale et mondiale afin d'identifier les principaux besoins et carences afin de fournir des bases solides pour l'actualisation du *Plan d'action mondial* à évolution continue. Une actualisation réussie du *Plan d'action mondial* contribuerait à l'application du *Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. La Commission est aussi convenue de la nécessité d'actualiser le deuxième *Rapport* avec les meilleures données et informations disponibles, et notamment les rapports nationaux, les processus permettant de recueillir des informations et les études thématiques, en assurant la participation la plus large possible des pays et en privilégiant les changements survenus depuis 1996. Elle a souligné l'importance, pour la FAO, des données reçues et des informations provenant des pays développés et des pays en développement et parvenues en temps voulu, pour la préparation du deuxième *Rapport*. La Commission a souligné que la mobilisation des ressources financières était essentielle, à la fois pour permettre une participation pleine et entière des pays en développement et pour renforcer leurs capacités. Elle a reconnu que la FAO avait contribué, au titre de son budget ordinaire, à la préparation du *Rapport*, et que l'on avait besoin d'urgence de ressources extrabudgétaires supplémentaires¹³.

8. La Commission a demandé à plusieurs reprises à ses membres de mettre rapidement des ressources extrabudgétaires à disposition de façon à assurer la participation pleine et entière de l'ensemble des pays à l'élaboration du deuxième *Rapport*. En raison de contraintes financières qui ont retardé l'élaboration d'un grand nombre de rapports nationaux, d'analyses régionales et d'études thématiques, l'élaboration du deuxième *Rapport* s'est étalée sur une période plus longue (2004–2009) qu'initialement prévue. Pour autant, le processus préparatoire du *Rapport* a bénéficié de son intégration dans la nouvelle approche de suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Entre 2004 et 2008, les gouvernements du Canada, de l'Espagne, de l'Italie, du Japon, de la Norvège et des Pays-Bas ont fourni des ressources pour l'application de la nouvelle approche de suivi, sous la forme d'un renforcement des capacités et de l'instauration de mécanismes nationaux d'échange d'informations dans des pays en développement des régions Afrique, Asie et Amérique latine et Caraïbes. L'application de la nouvelle approche de suivi a permis l'élaboration de 61 rapports nationaux. La préparation du projet de deuxième *Rapport* a également bénéficié des ressources extrabudgétaires reçues pour les enquêtes qui ont été menées sur la sélection variétale entre 2006 et 2008. En outre, la FAO a contribué, au titre de son budget ordinaire, à l'élaboration des rapports nationaux et du projet de deuxième *Rapport*.

⁸ CGRFA-9/02/REP, paragraphe 20.

⁹ CGRFA-10/04/5 Add.1.

¹⁰ CGRFA-10/04, paragraphes 22-23.

¹¹ CGRFA-10/04/Inf.8.

¹² CGRFA-11/07/12.

¹³ CGRFA-11/07/REP, paragraphes 39-40.

III. PROCESSUS PRÉPARATOIRE DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

9. Les rapports nationaux ont été la principale source d'information sur la situation et les tendances relatives à la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques au niveau national. D'autres sources d'information ont été utilisées comme la littérature scientifique, les études thématiques et d'autres publications techniques pertinentes.. Durant tout le processus de préparation, la FAO a veillé à la haute qualité des données et a fait en sorte que le processus soit participatif et engagé par les pays, et qu'il fasse participer les organisations internationales compétentes.

Établissement des rapports nationaux

10. Les lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux présentées à la Commission en 2004 ont été améliorées et mises à disposition en 2005¹⁴ Les lignes directrices ont été conçues pour remplir trois fonctions importantes étroitement liées, à savoir:

- aider les pays à entreprendre une évaluation stratégique de leurs ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture afin de servir de base pour la planification et la gestion au niveau national;
- intégrer la préparation du deuxième *Rapport* dans la nouvelle démarche de suivi de l'application du *Plan d'action mondial*;
- fournir un cadre commun afin que les pays puissent rendre compte globalement de l'état de leurs ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et des activités, besoins et priorités de gestion.

¹⁴ CGRFA/WG-PGR-3/05/Inf.5.

Tableau 1. Répartition régionale des rapports nationaux reçus par la FAO en vue de l'élaboration du deuxième *Rapport*

Région¹⁵	Rapports nationaux
Afrique ¹⁶	22
Amériques ¹⁷	22
Asie et Pacifique ¹⁸	18
Europe ¹⁹	27
Proche-Orient ²⁰	17
Total	106

11. En 2006, pour rationaliser les processus de préparation du deuxième *Rapport* dans le cadre de la nouvelle approche de suivi de l'application du *Plan d'action mondial*, la FAO a invité les pays à entreprendre ces activités et à désigner un point focal national ou à confirmer sa nomination. Des communications de suivi ont été envoyées pour demander aux pays de transmettre leurs rapports nationaux afin de faciliter la préparation en temps voulu du deuxième *Rapport*. Divers ateliers techniques ont également été organisés et les informations pertinentes ont été transmises aux parties prenantes²¹.

12. La FAO a reçu les premiers rapports nationaux en 2006. La majorité des rapports nationaux a été reçue en 2008. À l'heure de la préparation du présent document, plus de 106 rapports avaient été reçus par le Secrétariat. La plupart des rapports nationaux ont été transmis dans leur version définitive, mais quelques-uns ont été communiqués sous forme de projets finaux. Un petit nombre des rapports nationaux envoyés en 2006 ont été actualisés en 2008 avec des informations complémentaires et nouvelles. Le tableau 1 indique la répartition régionale des rapports nationaux reçus par la FAO en vue de la préparation du deuxième *Rapport*.

Mécanismes nationaux d'échange d'informations et Système mondial d'information et d'alerte rapide (WIEWS) sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

13. L'application de la nouvelle approche de suivi a entraîné l'établissement de mécanismes nationaux d'échange d'informations qui fournissent des données exhaustives sur l'ensemble des 20 domaines d'activités prioritaires du *Plan d'action mondial*. Dans tous les pays qui ont mis en place des mécanismes nationaux d'échange d'informations, ceux-ci ont procuré des informations importantes et facilité la préparation des rapports nationaux. Les données obtenues au moyen des mécanismes nationaux d'échange d'informations ont également été utilisées pour l'analyse des

¹⁵ Dans un souci de cohérence et à des fins de comparaison, la répartition régionale des pays adoptée dans le premier Rapport a été reprise dans le deuxième.

¹⁶ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Djibouti, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe.

¹⁷ Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

¹⁸ Bangladesh, Chine, Fidji, Iles Cook, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

¹⁹ Albanie, Allemagne, Arménie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Espagne, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède et Suisse.

²⁰ Afghanistan, Algérie, Azerbaïdjan, Chypre, Égypte, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Maroc, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan, Turquie et Yémen.

²¹ CGRFA/WG-PGR-3/05/REP, annexe D.

tendances régionales et mondiales, l'assurance qualité et l'identification des priorités et besoins du secteur des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

14. En coopération avec Bioversity International, la FAO a fourni une assistance technique pour la mise en place des mécanismes nationaux d'échange d'informations et la préparation des rapports nationaux.

15. Une enquête mondiale visant l'actualisation du système WIEWS a été conduite en 2008 dans les pays où n'avaient pas été établis les mécanismes nationaux d'échange d'informations. Les résultats de l'enquête ont été utilisés pour compléter les informations issues des rapports nationaux et des mécanismes nationaux d'échange d'informations. Ces résultats se sont révélés particulièrement utiles en ce qu'ils ont permis d'élargir la portée de l'analyse globale en incluant des informations venant de pays qui n'avaient pas communiqué de rapport national.

Collecte d'informations auprès des centres du GCRAI

16. Afin d'assurer que le deuxième *Rapport* reflète bien le rôle et les contributions des banques de gènes du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et d'autres banques de gènes régionales et internationales, un bref questionnaire de collecte d'informations a été envoyé à ces institutions en 2008.

Études thématiques de référence

17. À sa dixième session ordinaire, la Commission a approuvé une liste d'études thématiques de référence visant à approfondir certains sujets du deuxième *Rapport* et devant être réalisées dans la limite des ressources disponibles²². La FAO, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont les centres du GCRAI, a préparé un certain nombre d'études thématiques en accord avec la Commission. Ces études ont constitué une source précieuse d'information pour la préparation du deuxième *Rapport*. Elles sont actuellement en cours de finalisation et seront mises à disposition après avoir été soumises à un examen final et approuvées.

Consultations régionales

18. À sa onzième session ordinaire, la Commission a noté que le deuxième *Rapport* devrait être un document de haute qualité et inclure une analyse régionale et mondiale. En 2008, la FAO a obtenu des fonds suffisants pour organiser deux consultations régionales sur la situation et les tendances relatives à la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques. Les rapports de ces deux consultations régionales sont fournis dans le document intitulé *Summary report of the regional consultations on plant genetic resources for food and agriculture*²³ (Rapport succinct des consultations régionales sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture).

IV. PRÉPARATION DES CHAPITRES

19. Conformément à ce qui a été approuvé par la Commission, le projet de deuxième *Rapport* comprend huit chapitres²⁴. Un processus en deux étapes a été suivi dans la préparation de ces chapitres:

- compilation des données et rédaction des projets de chapitre à partir des rapports nationaux et de la collecte d'informations supplémentaires;

²² CGRFA-10/04/REP, paragraphe 23.

²³ CGRFA/WG-PGR-4/09/Inf.3.

²⁴ Chapitre 1: L'état de la diversité; Chapitre 2: L'état de la gestion in situ; Chapitre 3: L'état de la gestion ex situ; Chapitre 4: L'état de l'utilisation des RPGAA; Chapitre 5: L'état des programmes nationaux, de la formation et de la législation; Chapitre 6: L'état de la collaboration régionale et internationale; Chapitre 7: L'accès aux RPGAA, le partage des avantages découlant de leur utilisation, et les droits des agriculteurs; Chapitre 8: La contribution de la gestion des RPGAA à la sécurité alimentaire et au développement durable.

- organisation d'une réunion technique d'experts visant à renforcer la cohérence, la qualité et l'exactitude des données. Le rapport de la réunion technique d'experts est mis à la disposition du Groupe de travail dans le document intitulé *Technical expert meeting on the draft second State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*²⁵ (Réunion technique d'experts sur le projet de deuxième *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*).
20. Au cours du processus préparatoire, la FAO a reçu des contributions de divers partenaires, dont Bioversity International, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et le Secrétariat du Traité international. Les chapitres du rapport ont également été transmis pour commentaires à d'autres organisations internationales concernées ainsi qu'à des acteurs de la société civile et du secteur privé.

V. ORIENTATIONS DEMANDÉES

21. Le Groupe de travail pourrait envisager:

- d'examiner et de noter les progrès accomplis dans l'élaboration du projet de deuxième *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*;
- de souligner l'importance de consolider le projet de deuxième *Rapport* sur la base des commentaires reçus, notamment ceux du Groupe de travail, pour présentation à la douzième session ordinaire de la Commission;
- de recommander que la Commission examine, à sa douzième session ordinaire, le projet consolidé du deuxième *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, et que la Commission recommande à la FAO de mettre le rapport finalisé à disposition le plus tôt possible de façon que la mise à jour du *Plan d'action mondial* puisse être envisagée sur la base du deuxième *Rapport*;
- de recommander à la Commission qu'elle demande à la FAO la publication du deuxième *Rapport* finalisé dans toutes les langues de l'Organisation et qu'elle invite les gouvernements et les donateurs à mettre à disposition les ressources financières nécessaires à la traduction du rapport.

²⁵ CGRFA/WG-PGR-4/09/Inf.2.